

# BILAN ANNUEL D'ACTIVITE DU COMITE D'ETHIQUE DU GROUPE CANAL + - 2025

chargé de veiller à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information et des programmes

Le présent bilan d'activité est établi conformément à l'article 30-8 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée. Il rend compte d'une activité multiforme que l'on peut classer en :

- . Réunions statutaires avec les dirigeants du Groupe
- . Réunions avec l'ARCOM
- . Relations dites extérieures

Sujets auxquels il faut ajouter, cette année, le lancement d'une série d'auditions des différents acteurs internes au Groupe (responsables de chaînes, notamment) dans le double but de mieux connaître le fonctionnement des services et le niveau d'engagement éthique de chacun d'eux.

## **LES REUNIONS AVEC LA DIRECTION DU GROUPE**

Comme l'exige la loi du 30 septembre 1986 modifiée, le Groupe Canal+ est tenu d'organiser deux réunions annuelles avec l'ensemble des membres du Comité. Ces deux réunions ont bien été tenues. L'une, le 19 mars, en présence des six membres du Comité, de M. Maxime Saada, Mme Laetitia Ménasé, MM. Gérald-Brice Viret et Christophe Roy. La seconde s'est tenue le 3 octobre en présence de MM. Gérald-Brice Viret et de Christophe Roy.

Notre Comité a, par ailleurs, tenu une réunion de ses membres seuls le 25 septembre afin d'échanger en interne sur les sujets d'actualité du Groupe qui pourraient nécessiter une demande d'information.

Pour formelles qu'elles puissent être, ces réunions permettent une actualisation des connaissances des membres du Comité sur la situation du Groupe, ses projets, l'organisation des équipes. Il s'agit d'une réflexion indispensable à notre Comité pour lui permettre de réagir rapidement à une demande de saisine ou à une sollicitation extérieure sur un sujet d'éthique ou de déontologie.

## **LES AUDITIONS**

Comme le Comité l'avait annoncé, il a commencé une série d'auditions avec les responsables des directions du Groupe. Une première audition s'est tenue le 3 novembre au siège de Canal+. Les membres du Comité ont ainsi pu entendre MM. Gérald-Brice Viret, Serge Nedjar, Thomas Beauder et Thomas Sénécal sur l'éthique au sein de la direction de l'information de la chaîne CNews et de la direction des sports. Cette audition a été très éclairante sur les préoccupations éthique et déontologique dans ces deux directions. Cette formule d'investigation du Comité doit reprendre dès le début de l'année 2026.

## **LES RELATIONS AVEC L'ARCOM**

Sans avoir un caractère de régularité, les relations avec l'autorité de régulation sont bonnes. Le Comité trouve toujours auprès de l'équipe du président Martin Adjari un accueil attentif.

Cette année, une rencontre entre cette équipe et notre Comité s'est tenue le 14 octobre. Elle était destinée à une reprise de contact avant l'organisation (en janvier 2026) d'une réunion globale avec les représentants des comités d'éthique de l'audiovisuel.

La participation de notre Comité à ces deux réunions aura permis l'expression d'une volonté, celle de bien resituer le rôle des comités d'éthique tel que prévu par la loi du 30 septembre 1986 modifiée et son effectivité dans la pratique des relations. S'y ajoute le souci constant de respecter l'indépendance indispensable de notre travail à l'égard du Groupe. Il a été rappelé la disproportion de moyens entre les comités d'éthique et l'ARCOM, même si, bien évidemment, les pouvoirs respectifs sont d'échelle différente.

## **LES RELATIONS QUALIFIEES « D'EXTERIEURES »**

Les membres du Comité veillent à « faire vivre » l'esprit d'éthique dans les relations qu'ils entretiennent à l'extérieur du Groupe. Il en est ainsi d'une rencontre informelle avec le comité d'éthique du Groupe M6. Il en est encore ainsi de contacts personnels entretenus avec des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle. Ces relations qui, institutionnellement peuvent paraître secondaires, permettent aux membres de notre Comité de rester en phase avec la perception de la notion d'éthique dans la « société

médiatique ». En 2026, notre Comité se propose d'organiser une séance d'auditions sur le sujet brûlant de l'éthique dans les réseaux sociaux.

## **VIE INTERNE DU COMITE**

L'un des membres du Comité a fait part de l'obligation dans laquelle il se trouvait de démissionner de l'instance pour d'impérieuses raisons de santé. Notre Comité tient à l'assurer de l'amitié de ses membres et de leurs remerciements pour le travail accompli. Son regard aigu de journaliste manquera.

## **EN CONCLUSION**

Dans un contexte de profond bouleversement des médias, le Comité entend confirmer le rôle de vigilance que la loi lui confère. Il a, pour cela, comme tous les autres comités, besoin d'une grande confiance dans ses relations avec la direction du Groupe et celle de l'ARCOM.

Dans cet esprit, il remercie l'ensemble de l'équipe de direction du Groupe, conduite par Maxime Saada, de la grande disponibilité qu'elle réserve de façon permanente à ses sollicitations.

De même, le Comité remercie le Président de l'ARCOM et son équipe pour leur écoute et leurs initiatives en matière de relations inter-comités d'éthique.

Les membres du comité d'éthique :

Sabine Bourgeay, Brice Charles, Alain Fouché, Jacqueline Franjou, Christian Kert